

04.10.2010 - 11:00 Uhr

2010 est l'Année du poumon

Berne (ots) -

- Indication: Un aperçu des activités régionales dans le cadre de l'Année du poumon 2010 peut être téléchargées en format pdf sous: <http://presseportal.ch/fr/pm/100000839> -

Dans le monde, les maladies pulmonaires causent près de 20% des décès.* C'est précisément pour informer le public au sujet de ces maladies fort répandues que le Forum of International Respiratory Societies - FIRS (le Forum des sociétés pulmonaires internationales) a déclaré l'année 2010 «Année du poumon». La Ligue pulmonaire et la Société suisse de pneumologie proposent en octobre 2010 des activités dans toute la Suisse, avec une présence sur les stands et un test gratuit de la fonction pulmonaire.

Plusieurs centaines de millions de personnes dans le monde souffrent de maladies pulmonaires telles qu'asthme, BPCO, cancer du poumon, pneumonie et tuberculose. Plus de 10 millions en décèdent chaque année. Pourtant, de nombreuses maladies pulmonaires sont évitables et peuvent se soigner. Les traitements médicaux prennent toutefois du temps et sont onéreux. «L'Année du poumon» souligne donc un peu plus que d'habitude l'importance des maladies pulmonaires et demande que l'on mette en place davantage de soutien pour la prévention, le diagnostic, la thérapie et la recherche en matière de maladies pulmonaires. En Suisse aussi, les maladies pulmonaires sont répandues et limitent grandement les patientes et les patients qui en souffrent dans leur vie quotidienne.

Test de la fonction pulmonaire

Le 14 octobre prochain, des tests de la fonction pulmonaire (spirométries) seront proposés à la population dans de nombreux pays. En automne 2010, à divers endroits de notre pays, la Ligue pulmonaire proposera elle aussi des tests de la fonction pulmonaire, en étroite collaboration avec des pneumologues.

La Ligue pulmonaire informe, conseille et s'engage pour un air propre et sain

La Ligue pulmonaire informe les personnes concernées et le grand public au sujet des symptômes, du diagnostic et du traitement des différentes maladies pulmonaires. Elle conseille et accompagne les patientes et les patients, ainsi que les membres de leurs familles dans la thérapie et leur apprend à faire face à cette maladie dans la vie de tous les jours.

La Ligue pulmonaire s'engage sur le plan politique en faveur des demandes de personnes souffrant d'une maladie pulmonaire. Ainsi, par exemple, elle a déposé en mai 2010 à la Chancellerie fédérale une initiative populaire fédérale pour la protection contre le tabagisme passif.

Diverses brochures au sujet des maladies pulmonaires et des voies respiratoires peuvent être commandées gratuitement en français, en allemand et en italien sur www.liguepulmonaire.ch, par e-mail à info@lung.ch ou par téléphone au numéro 031/378'20'50. L'offre de cours se trouve également sur www.liguepulmonaire.ch.

Chaque mercredi, de 17h à 19h, des médecins répondent à toutes les questions posées au sujet des poumons et des voies respiratoires au Pneumotél 0800-404-800.

Vivre, c'est respirer

La Ligue pulmonaire est l'organisation de santé suisse pour les poumons et les voies respiratoires. Elle s'engage pour réduire le nombre de personnes souffrant de maladies des voies respiratoires ou qui en meurent même prématurément, et pour éviter un maximum de douleurs aux insuffisants respiratoires et aux malades pulmonaires. 23 Ligues cantonales représentent des points de contact importants pour les personnes souffrant d'insuffisances respiratoires et de maladies pulmonaires: telles que l'asthme, les apnées du sommeil, la bronchite chronique et la BPCO, ainsi que la tuberculose. La Ligue pulmonaire s'engage également pour un air de meilleure qualité - à l'intérieur comme à l'extérieur.

*Source: communiqué du 1er février 2010 de l'European Respiratory Society au sujet du lancement de l'Année du poumon 2010.

Contact:

Ligue pulmonaire suisse
Ursula Luder
Responsable marketing, communication, fundraising
Tél.: +41/31/378'20'50

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000839/100611400> abgerufen werden.